

« A la vérité, si les États-Unis ne respectaient ni les droits ni les intérêts des autres, le Canada ne serait pas aujourd'hui une puissance indépendante mais tout simplement un satellite de son puissant voisin. Ses représentants ne pourraient, comme ils le peuvent effectivement, dire leur façon de penser et exposer leur point de vue dans les conférences entre nations, même s'il arrive, comme cela s'est produit plus d'une fois, qu'il faille pour cela différer d'opinion au sujet de certains côtés de la politique des États-Unis d'Amérique.

J'espère que dans le fait que nous avons ainsi, à l'occasion, différé d'opinion (justement nous n'étions pas du même avis au sujet de la composition de la Conférence politique des Nations Unies sur la Corée), on verra une preuve irréfutable non seulement de notre indépendance mais aussi du respect des États-Unis à l'égard des petits pays et du prix qu'ils attachent à la collaboration et à l'appui offerts de plein gré et non imposés par une puissance supérieure. Notre propre expérience dans le domaine de l'association et de la libre collaboration, prouve au reste du monde qu'il ne saurait craindre ce prétendu « impérialisme militant » des États-Unis.

Quel « impérialisme militant » a pu amener, après la seconde guerre mondiale, le démantèlement rapide et à peu près total, par les États-Unis et les autres alliés occidentaux, de la plus imposante machine militaire que l'histoire ait connue, dans l'espoir que les armes ne seraient plus nécessaires pour assurer la sécurité?

Quel « impérialisme militant » a pu pousser les États-Unis, alors seuls détenteurs d'armes atomiques, à décider que ces armes et le matériel servant à leur fabrication, devaient ressortir à la compétence et au contrôle exclusifs d'un organisme international?

De plus, il est étrange et même bizarre que les États-Unis qui, au dire de M. Chou En-lai, poursuivaient en Corée une politique coloniale d'impérialisme, aient, en 1949, retiré de ce pays toutes leurs forces armées. Et lorsque les troupes des États-Unis sont retournées en Corée, c'était pour repousser, sous l'égide des Nations Unies, l'agression déclenchée contre la République de Corée à travers le 38<sup>e</sup> parallèle.

### Aggression en Corée

Ignorant toutes ces données et soucieux de motiver ses allégations concernant l'agression impérialiste, le chef de la délégation communiste de Chine est revenu à l'accusation maintes fois entendue, selon laquelle « en juin 1950, les États-Unis ont lancé leur guerre d'intervention contre la Corée ».

Cette accusation mensongère a depuis longtemps été réfutée non seulement d'après les preuves fournies par un gouvernement mais par la décision unanime d'une Commission des Nations Unies qui, comme le signalait le délégué d'Australie, a siégé en Corée même, et comptait parmi ses sept membres le représentant de l'Inde.

Ces accusations et allégations gratuites au sujet de l'agression des États-Unis contre la Corée ressemblent de façon frappante à celles qui ont été lancées de Moscou et de Berlin en septembre 1939 pour démontrer que la pacifique Allemagne nazie avait été l'innocente victime de l'agression polonaise.

Toutes les preuves déformées, fallacieuses ou imaginaires qu'on pourrait accumuler ne peuvent cependant altérer la vérité. Cela est vrai aussi bien des événements de juin 1950 en Corée que de ceux de septembre 1939 à Berlin. Les faits sont les faits et c'est à l'histoire de les enregistrer et de les consacrer.

Il est une autre remarque du chef de la délégation communiste de Chine qui suscite des commentaires. Il a déclaré que toutes les bases militaires étrangères établies en Asie devraient disparaître et que les forces armées étrangères installées dans les pays asiatiques devraient être retirées. Il serait intéressant de savoir si ce balayage général englobe à ses yeux les Russes à Port-Arthur.



En face de France, M